

COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT

-Réunion du 17 avril 2014-

Sous la présidence de M. Jean-Baptiste PIERRE, Maire de la commune de SOMMANT,

Etaient présents : Mme Véronique Poirier, adjointe, MM. Fabrice Pacaut, Sylvain Labille, Sake de Boer, Mmes Florence Barnay, Amélie Guinamard

Absents :

Excusés : Mmes Audrey Nectoux, Valérie Saleur, MM. Aurélien Fajardie, Cyrille Garnier

Secrétaire de la séance : M. Sylvain Labille

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ***Approuve le compte-rendu précédent***
- Procède à l'élection des délégués du SIVOM DU TERNIN, soit
 - *Titulaires : MM. PIERRE et GARNIER
 - *Suppléants : MM. PACAUT et FAJARDIE
- Procède à l'élection des délégués du SYDESL, soit :
 - *Titulaires : MM. PIERRE et LABILLE
 - *Suppléant : M. GARNIER

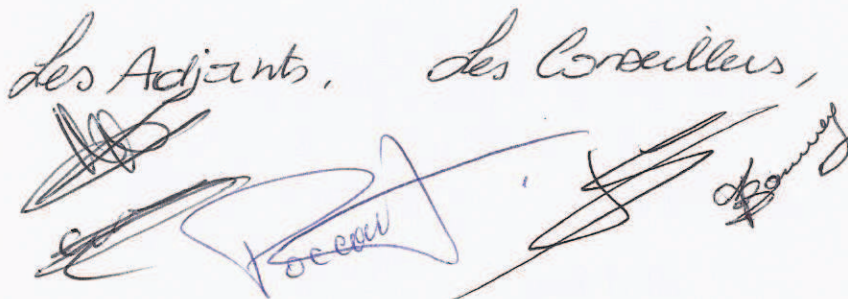
- approuve, en l'absence de Monsieur le Maire, le compte administratif 2013 de la commune, ainsi que celui du lotissement (pour le budget annexe aucune opération sur 2013),

- décide de maintenir le taux des trois taxes ;
 - *Taxe d'habitation : 8.34%
 - *Taxe foncière bâti : 11.56%
 - *Taxe foncière non bâti : 29.84%

- Vote le budget primitif communal 2014 qui s'équilibre comme suit :
 - Fonctionnement dépenses et recettes : 461 457€
 - Investissement dépenses et recettes : 150 700€

- Vote le budget annexe du Lotissement 2014 qui s'équilibre comme suit :
 - Fonctionnement dépenses et recettes : 224 000€
 - Investissement dépenses et recettes : 224 000€

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les Adjoints, Les Conseillers,


Le Maire,

